

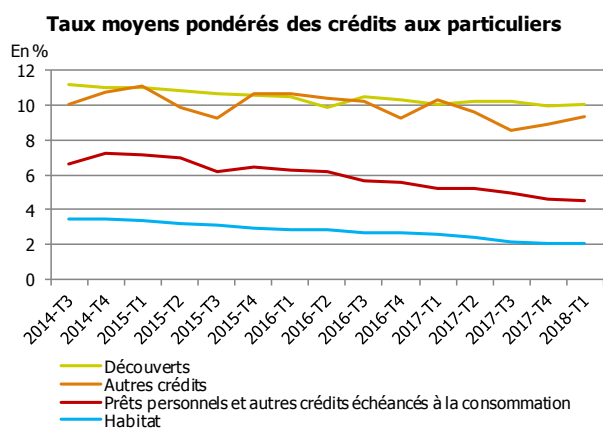
Taux des crédits aux particuliers en Nouvelle-Calédonie au 1^{er} trimestre 2018

Au premier trimestre 2018, l'enquête sur le coût du crédit aux particuliers révèle des évolutions contrastées. En baisse continue depuis le début de l'année 2015, le taux des crédits à l'habitat se maintient à un niveau comparable au trimestre précédent. Sur un an, il est en recul de 45 points de base. Le taux moyen du découvert se stabilise également. Les taux des autres crédits continuent d'augmenter par rapport au trimestre précédent, mais restent toujours en deçà de leur niveau d'un an auparavant. À l'inverse, les taux appliqués aux prêts personnels poursuivent leur repli (-10 pb), portant le recul à 75 pb sur un an.

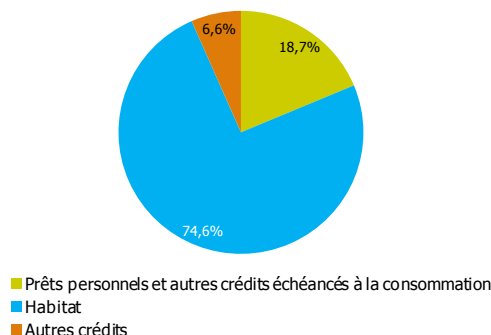
Le coût du crédit en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie suit des évolutions similaires. Au premier trimestre 2018, les taux moyens restent plus faibles en Nouvelle-Calédonie pour les prêts personnels et à l'habitat (respectivement 65 pb et 35 pb), mais plus élevés pour les découverts et les autres crédits (respectivement 35 pb et 489 pb).

L'écart entre les taux pratiqués entre la Métropole et la Nouvelle-Calédonie continue de se réduire pour les prêts personnels (58 pb, contre 85 pb au trimestre précédent) mais s'accroît pour les découverts (404 pb contre 388 pb) et les crédits à l'habitat (47 pb contre 40 pb).

CARACTÉRISTIQUES DES NOUVEAUX CRÉDITS EN NOUVELLE-CALÉDONIE



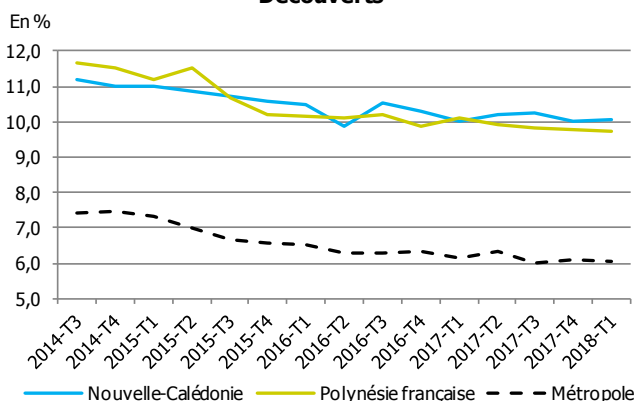
Répartition des flux de nouveaux crédits aux particuliers
(sur un an, hors découverts)



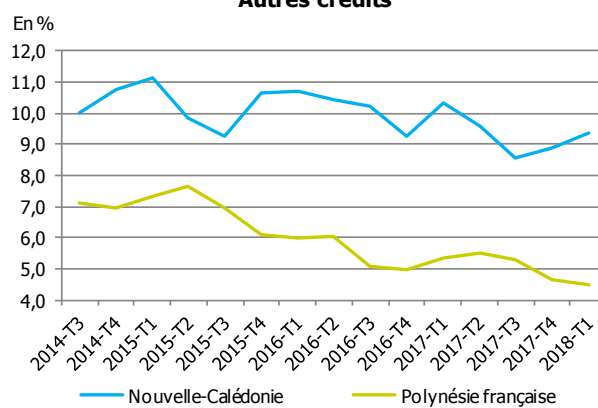
Taux moyen débiteurs en %							Variations (en pb)	
		2017-T1	2017-T2	2017-T3	2017-T4	2018-T1	1 trim	1 an
Nouvelle-Calédonie	Découverts	10,02	10,21	10,25	10,00	10,07	0,07	0,05
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	5,27	5,23	4,92	4,62	4,52	-0,10	-0,75
	Habitat	2,55	2,40	2,13	2,06	2,09	0,04	-0,45
	Autres crédits	10,32	9,57	8,58	8,87	9,39	0,52	-0,93
Métropole	Découverts	6,17	6,33	6,01	6,12	6,03	-0,09	-0,14
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	4,11	3,93	3,86	3,77	3,94	0,17	-0,17
	Habitat	1,50	1,57	1,62	1,66	1,62	-0,04	0,12

ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS PAR GÉOGRAPHIE

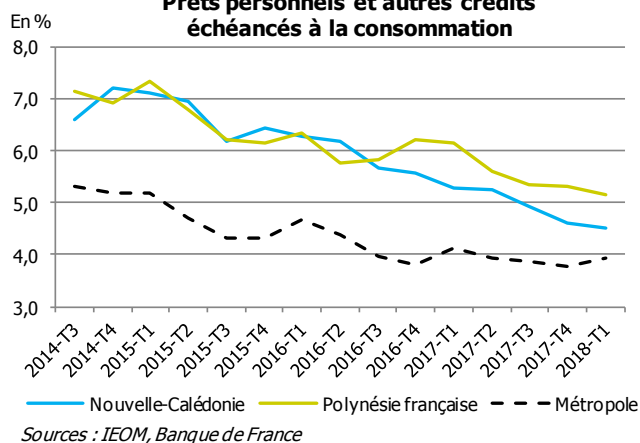
Découverts



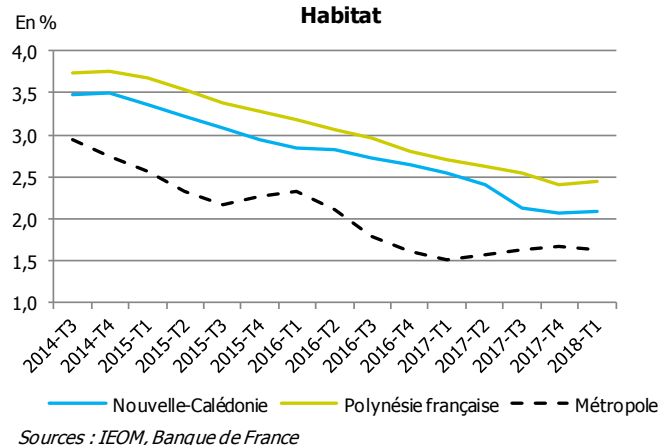
Autres crédits



Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation



Habitat



MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements ayant leur activité en Nouvelle-Calédonie. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels.

L'enquête de Nouvelle-Calédonie exploite environ 72 000 déclarations relatives aux crédits consentis au cours du 1^{er} trimestre 2018.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).

Les « découverts » incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échancés (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.

Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur de la publication : Jean-David NAUDET – Responsable de la rédaction : Matthieu MORANDO

Editeur et imprimeur : IEOM - Achievé d'imprimer : juin 2018